



5 AU 8 JUIN 2018



PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

2<sup>ÈME</sup> ANNONCE

[www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com)

Sous le haut patronage



Co-organisé par



Avec le soutien de



Retrouvez-nous sur 



## COMITÉS

## EDITORIAL

### Présidente du Congrès

Mme Danielle CHARRIER

### Présidente du Comité Scientifique

Mme Marie-Pascale LEUCHER-MICHEL

### Comité d'organisation

Mme Florence BAJON-THERY

M. Didier BLANCQUAERT

M. Bertrand CAUBRIERE

Mme Marie-Pascale LEUCHER-MICHEL

M. Sylvain TROUSSARD

Mme Joëlle VERNAZZA

### Comité Scientifique

M. Patrick BROCHARD

Mme Catherine BUISSON

Mme Barbara CHARBOTEL

M. Gaëtan DEFFONTAINES

Mme Anne DELEPINE

M. Alexis DESCATHA

M. André DUBOIS

M. Quentin DURAND MOREAU

M. Luc FONTANA

M. Jean-François GEHANNO

Mme Maria GONZALEZ

M. Gérard LASFARGUES

M. Gérald MAGALLON

Mme Anne MAITRE

M. Stéphane MALARD

Mme Françoise MARTIN

Mme Sandrine MULLER

Mme Catherine NISSE

M. Jean-Claude PAIRON

M. Christophe PARIS

M. Yves ROQUELAURE

Mme Irène SARI-MINODIER

Mme Annie SOBASZEK

M. Jean-Marc SOULAT

Madame, Monsieur, chers collègues,

Marseille, capitale de la culture en 2013 et capitale du sport en 2017 est heureuse d'organiser en 2018 le 35<sup>e</sup> Congrès National de Médecine et Santé au Travail, qui se déroulera au Palais des Congrès du 5 au 8 juin 2018.

Cette manifestation est co-organisée par la Société Française de Médecine du Travail, la Société de Médecine du Travail PACA et le service hospitalo-universitaire de Médecine et santé au travail d'Aix-Marseille avec la participation de PRESANSE PACA-CORSE. Elle s'adresse à tous les professionnels de santé au travail et plus largement, à tous les partenaires sensibilisés par différents aspects de la santé au travail.

L'organisation de ces journées s'élabore dans le sillage réglementaire de la Loi Travail et du décret de décembre 2016 qui modifie l'organisation de la médecine du travail en empruntant le chemin du suivi individuel de l'état de santé du travailleur. Parmi les grands changements, nous retiendrons principalement qu'une visite d'information et de prévention par un professionnel de santé se substitue à la visite d'embauche par le médecin du travail et qu'un suivi individuel renforcé remplace la surveillance médicale renforcée. Parallèlement, l'avis d'aptitude médical dont la périodicité est déterminée par le médecin du travail ne reste désormais obligatoire que pour le suivi renforcé des travailleurs. Ce congrès, première réunion nationale des acteurs de la santé au travail après une période d'application des nouveaux décret et ordonnances sera l'opportunité d'analyser tous ensemble les forces et les faiblesses de la nouvelle réglementation du système français de santé au travail.

Dans le cadre de cette réforme, chacun des acteurs de santé au travail, médecins du travail, collaborateurs médecins, internes, infirmier(e)s, assistant(e)s de ST, techniciens et ingénieurs HSE, ergonomes, psychologues du travail, assistant(e)s sociaux(les), mais aussi les enseignants-chercheurs intervenant dans le champ santé-travail et les médecins inspecteurs du travail sont concernés par le développement des bonnes pratiques professionnelles, tant dans le champ de la formation initiale que dans celui de l'actualisation des connaissances tout au long de l'exercice professionnel.

Les 8 thèmes relevant du domaine de la santé au travail retenus sont relatifs à l'exercice professionnel, aux pathologies rencontrées et à leur prévention, au maintien dans l'emploi, au lien entre le travail et les problèmes de fertilité et de grossesse, à la métrologie des expositions, à la promotion de la santé.

Nous espérons que la richesse des interventions, des débats et des synthèses déployés au cours de ces journées permettront à nous tous aussi bien une mise à jour des connaissances que des avancées concrètes dans nos pratiques.

Nous espérons pouvoir vous accueillir nombreux dans notre belle région.

Mme Danielle CHARRIER  
Présidente du Congrès

Mme Marie-Pascale LEUCHER-MICHEL  
Présidente du Comité Scientifique



## Qui sont les participants au Congrès de Médecine et Santé au Travail 2016 ?

- Plus de 3100 participants provenant de toute la France et des DOM TOM réunis durant les 4 jours du Congrès 2016.
- Une exposition de plus de 100 stands qui a permis de dynamiser les échanges.
- Des échanges fructueux dans les salles où plus de 264 présentations orales sur les sujets qui vous préoccupent et qui vous ont permis de faire le point sur la discipline.



Nous remercions nos partenaires : 3M, 5BIOSE, ACTIF FORMATION SANTÉ/TRAVAIL, AFFORDANCE, AFOMETRA - CISME - DOCIS, AGENCE STAFF, AIR FRANCE, ALJP CONSEIL, APPEL MEDICAL SEARCH, ANSES, ASNAV, ATC, AXESS, BIOSWING, C3S, CARDIAC SCIENCES, CATEIS, CCMSA, CEA, CNAMTS, CRAMIF, DEB ARMA, DÉPARTEMENT DE LA SEINE SAINT-DENIS, EDF, EMO International, EOLYS, EQUILIBRE, ERGONEOS, ERGOS-CONCEPT, ESSILOR, EUROMEDIX, EXPERIS EXECUTIVE FRANCE, FIM MEDICAL, FONDATION ARC, FRANCE NEIR, GADOL OPTIC 2000, HEALTH@WORK, IMAXIO, INCA, INPES/INVS, INRS, INTEGRAL DATA SANTÉ, INTERACOUSTIC, INTERSON PROTAC, IRESU - SFMTU, IRSN, JLM MEDICAL, KENORA, KIMO INSTRUMENTS, KITRY, LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES D'URIAGE, Laboratoire PREVOR, MEDIC CENTRE EQUIPEMENT, MÉTANOIA SANTÉ, NAL VON MINDEN, NEXTOO, NEOPOST, OPPBTP - GNMSTP - SISTBTP, PITCHPIN ERGONOMIE SOLUTIONS, PLANETE MEDICALE, PREVENTIS, PROGINOV, PSYA, PYLA, QIAGEN, RH SANTÉ / PmSm / ADECCO MEDICAL, SCR ELECTRONIQUES, SIEMENS, HEALTHCARE DIAGNOSTICS, SIMT, SNCF, SOLUTIONS PRODUCTIVES, STIMULUS, SVANTEK, TAGA MEDICAL, THALES, THERADIAG, TSOON, VAL SOLUTIONS, VEPI

Associations / syndicats : A-SMT, ANIMT, BOSSONS FUTÉ, CFE-CGC, CFTC, CŒUR ET TRAVAIL, E-PAIRS, GIT, Institut Santé Travail de Paris-Est, ISTNF, SFMT, SNPST

## ATELIERS DPC

Un certain nombre d'ateliers pourront être accrédités DPC (Développement Professionnel Continu).

Nous attendons la validation de l'organisme de gestion des programmes DPC.

Nous vous tiendrons informés par email, l'information sera également relayée sur le site Internet du congrès

[www.medecine-sante-travail.com/ateliers-pre-congres](http://www.medecine-sante-travail.com/ateliers-pre-congres).

## INFORMATIONS À L'ATTENTION DES EXPERTS SOLLICITÉS POUR UNE CONFÉRENCE

Vous avez été sollicité par un responsable de thème pour intervenir dans une session d'experts. Vous devez soumettre un résumé avant le 11 février. Afin de pouvoir identifier votre soumission et la différencier des soumissions classiques, après avoir choisi le thème correspondant à votre session, nous vous demandons de sélectionner comme préférence de présentation la rubrique intitulée « Résumé lié à une conférence d'expert sollicitée ».

Sachez que vous pourrez également, si vous le souhaitez, préparer un texte complet au plus tard pour le 30 juin 2018 selon les recommandations de rédaction des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site Internet <https://www.medecine-sante-travail.com> rubrique Appel à communications.

# SYNOPSIS PRÉVISIONNEL

## Légende

Th = Thème / Plen = Session plénière d'experts / CO = Session communications orales

### MARDI 5 JUIN

Accueil : 8h30-9h30

|             | Goude 1  | Goude 2 | Escalette | Morgiou              | Samena    | Riou      | Pomègues  |                 |
|-------------|----------|---------|-----------|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
| 09h30-12h00 | ATELIERS |         |           |                      |           |           |           |                 |
| 14h00-16h30 | ATELIERS |         |           |                      |           |           |           |                 |
|             | En Vau   | Sugiton | Planier   | Callelongue parterre | Endoume 1 | Endoume 2 | Endoume 3 | Marseille Veyre |
| 09h30-12h00 | ATELIERS |         |           |                      |           |           |           |                 |
| 14h00-16h30 | ATELIERS |         |           |                      |           |           |           |                 |

### MERCREDI 6 JUIN

Accueil : 8h00-9h30

|             | Amphithéâtre   | Auditorium  | Salle Goude 1 & 2      | Salle Callelongue | Salle Morgiou        |
|-------------|--|-------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| 09h30-10h30 | Conférence d'ouverture   |             |                        |                   |                      |
| 10h30-10h45 | Pause café sur l'espace exposition et visite de l'espace posters |             |                        |                   |                      |
| 10h45-12h15 | Th1 (Plen1)  |             |                        | Th5 (CO)          | Diffusion simultanée |
| 11h00-12h30 |  | Th2 (Plen1) | 2 conférences invitées |                   |                      |
| 12h15-13h45 | Déjeuner sur l'espace restauration et visite de l'espace posters |             |                        |                   |                      |
| 12h45-13h45 |  |             | Symposium              | Symposium         |                      |
| 14h00-15h30 | Th1 (Plen2)  | Th8 (Plen)  | 2 conférences invitées | Th2 (CO1)         | Diffusion simultanée |
| 15h30-16h15 | Pause café sur l'espace exposition                               |             |                        |                   |                      |
| 15h30-16h15 | Séance de visite des posters 1 (thèmes 1, 2, 5 et 8)             |             |                        |                   |                      |
| 16h15-17h45 | Th5 (Plen)   | Th2 (Plen2) | Th1 (CO1)              | Th8 (CO)          | Diffusion simultanée |
| 18h00-19h30 |  |             | Symposium              | Symposium         |                      |

### JEUDI 7 JUIN

Accueil : 8h00-8h30

|             | Amphithéâtre   | Auditorium  | Salle Goude 1 & 2 | Salle Callelongue | Salle Morgiou        |
|-------------|--|-------------|-------------------|-------------------|----------------------|
| 08h30-10h00 | Th3 (Plen1)  | Th4 (Plen1) | PAPPEI            | Th9 (CO1)         | Diffusion simultanée |
| 10h00-10h45 | Pause café sur l'espace exposition et visite de l'espace posters |             |                   |                   |                      |
| 10h45-12h15 | Th3 (Plen2)  |             |                   | Th9 (CO2)         | Diffusion simultanée |
| 11h00-12h30 |  | Th7 (Plen)  | Th1 (CO2)         |                   |                      |
| 12h15-13h45 | Déjeuner sur l'espace restauration et visite de l'espace posters |             |                   |                   |                      |
| 12h45-13h45 |  |             | Symposium         | Symposium         |                      |
| 14h00-15h30 | Th6 (Plen)   | Th4 (Plen2) | Th2 (CO2)         | Th9 (CO3)         | Diffusion simultanée |
| 15h30-16h15 | Pause café sur l'espace exposition                               |             |                   |                   |                      |
| 15h30-16h15 | Séance de visite des posters 2 (thèmes 3, 4, 6, 7 et 9)          |             |                   |                   |                      |
| 16h15-17h45 | Th3 (CO)   | Th4 (CO)    | Th6 (CO)          | Th7 (CO)          | Diffusion simultanée |
| 18h00-19h30 |  |             | Symposium         | Symposium         |                      |
| 20h00       | Soirée de gala   |             |                   |                   |                      |

### VENDREDI 8 JUIN

Accueil : 8h30-9h00

|             | Amphithéâtre   |
|-------------|--|
| 09h00-10h15 | PLENIERE   |
| 10h15-10h45 | Pause café sur l'espace exposition et visite de l'espace posters |
| 10h45-12h15 | Synthèse thématique par les responsable de chaque thème          |
| 12h15-12h45 | Séance de clôture  |
| 12h45-13h45 | Cocktail sur l'espace exposition                                 |
|             | Après-midi culturelle  |

**Thème 1 :** Zoonoses, maladies infectieuses émergentes et travail  
**Thème 2 :** Maladies chroniques et travail  
**Thème 3 :** Sciences de gestion, management et risques pour la santé  
**Thème 4 :** Maladies mentales et travail  
**Thème 5 :** Fertilité, grossesse et travail

**Thème 6 :** Promotion de la santé : application en santé au travail  
**Thème 7 :** Prévention des pathologies d'hypersollicitation périarticulaire  
**Thème 8 :** De la métrologie des expositions à l'évaluation des risques chimiques  
**Thème 9 :** Libre

## ATELIERS PROGRAMMÉS LE MATIN (9H30-12H00)

### ATELIER

#### Construction de la VIP (Visite d'Information et de Prévention), pourquoi, comment ?

##### Animateurs-conférenciers :

Cyril Castel (Infirmier santé travail au GEST 05, Gap),  
Gérald Magallon (médecin du travail, GEST 05, Gap).

**Descriptif de l'atelier :** La Visite d'Information et de Prévention (VIP) ne doit pas être simplement une façon différente de nommer la visite médicale du travail !

Elle pourrait être l'occasion de construire un véritable outil de suivi médical individuel intégrant la promotion de la santé et de la prévention des risques.

Pour cela, cet atelier propose de partir du texte réglementaire qui fixe 5 objectifs principaux à la VIP (interroger sur la santé, informer sur les risques du poste, sensibiliser sur les moyens de prévention, identifier la nécessité d'une orientation vers le médecin du travail, informer sur les modalités du suivi médical) et d'appliquer la méthodologie de conduite de projet pour répondre à ces 5 objectifs. Méthodologie incluant le « pourquoi faire » (objectifs), le « comment faire » (protocole) et l'« évaluation » (indicateurs de moyens pour le suivi du processus et de sa qualité ainsi que les indicateurs de résultats permettant de suivre l'impact de ces VIP sur les objectifs attendus).

Après un partage des points clés théoriques, la pédagogie utilisée proposera de répartir les 5 objectifs sur 5 groupes de 5 ou 6 (un objectif par groupe) pour que chaque groupe reformule éventuellement les objectifs, conçoive le comment faire avec la manière de saisir les données permettant d'assurer le suivi individuel mais aussi le suivi de la qualité du processus et les données permettant d'évaluer l'impact de ces VIP sur la connaissance de la santé de la population suivie et sur la possibilité d'intégrer des aspects de promotion de la santé (niveau de sensibilisation à la connaissance des risques et à la prévention à mettre en œuvre...) et sur la détermination du rythme de suivi ultérieur...

Puis rassemblement du travail des groupes pour en faire une synthèse de type consensus en guidant le consensus à l'aide soit de références de bonnes pratiques quand elles existent soit de pratiques ayant montré leur résultat et leur efficacité (temps d'échanges sur les pratiques professionnelles en vigueur).

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

### ATELIER

#### Consultation de souffrance au travail : principe, but, organisation, résultats

##### Animateur-conférencier :

Frédéric Deschamps (CHU Reims).

**Descriptif de l'atelier :** De nombreuses circonstances professionnelles (changement d'organisation, hiérarchie, modification du contenu des tâches, nouvelles techniques...) conduisent à générer un sentiment d'incapacité, de défi impossible à relever...

La consultation de souffrance au travail a pour dessein d'aider le salarié à trouver la proposition la plus adaptée pour retrouver un élan vital et redevenir le décideur de son avenir professionnel.

Il est nécessaire d'identifier le but à atteindre en fonction de la situation dans laquelle le salarié évolue (Coping ou faire face, rupture conventionnelle, écoute assertive...).

Cette prise en charge complémentaire en concertation avec le réseau de soins doit se poursuivre jusqu'à l'identification d'une solution professionnelle et sa mise en œuvre.

Le contenu de la consultation est formalisé par un compte rendu synthétique proposant à l'ensemble des protagonistes (médecin du travail, réseau de soins...) une stratégie globale à adopter incluant successivement les actions de prévention et les possibilités (ou impossibilités) offertes au salarié de poursuivre son activité professionnelle à un poste potentiellement adapté.

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

### ATELIER

#### Diabète et travail

##### Animateurs-conférenciers :

Gérard Lasfargues (Professeur de médecine et santé au travail Université Paris-Est Créteil), Marie-Françoise Lamotte (diabétologue, CHU Marseille), une intervenante du service social et juridique de la Fédération des diabétiques.

**Descriptif de l'atelier :** La prise en charge des diabètes de type 1 et de type 2 et les modalités thérapeutiques de ces pathologies chroniques ont beaucoup évolué ces dernières années. Parallèlement les évolutions réglementaires au niveau européen et national, comme par exemple celles sur les permis de conduire ou encore sur l'évaluation des handicaps, ont des conséquences sur la vie professionnelle et sociétale des patients.

Les principaux objectifs de cet atelier sont les suivants :

- donner aux professionnels de santé au travail des informations d'actualité sur les diabètes de type 1 et 2 (nouvelles thérapeutiques et dans la prise en charge) ;

- fournir, à partir de cas illustratifs pratiques, des éléments sur l'évaluation des situations de travail et risques des diabétiques pour aider les médecins du travail dans la gestion de situations d'urgence (hypoglycémies...), dans leur fonction de conseiller sur l'évaluation des risques et sur les problématiques d'aptitude/inaptitude ou l'accompagnement des parcours professionnels.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

### ATELIER

#### Evrest, MCP, Rnv3p & Sumer : complémentarité des systèmes

##### Animateurs-conférenciers :

Laetitia Rollin (Centre pathologie professionnelle du CHU de Rouen), Juliette Chatelot (Santé Publique France, Saint-Maurice), Isabelle Vanrullen (Anses, Maisons-Alfort), Thomas Coutrot (DARES, Paris), Martine Léonard (DIRECCTE Grand-Est, Nancy).

**Descriptif de l'atelier :** Mieux connaître les différents systèmes impliqués dans la veille sanitaire et leur complémentarité. Utilisation des données de ces différents systèmes à l'échelle collective et à l'échelle des services notamment dans le cadre de la construction des projets de service.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

### ATELIER

#### GIMS (Groupement Interprofessionnel Médico-Social) - Le jeu, une manière ludique de sensibiliser les salariés à la prévention des risques

##### Animateurs :

Sandrine Muller (Responsable du Pôle Technique au GIMS, Vice-présidente de l'AFISST, Marseille), Sabrina Rosin (Formateur-IPRP GIMS).

##### Conférenciers :

Benoît Carpié (KESKI, consultant formateur, Montigny-le-Bretonneux), Nathalie Desportes (2J PROCESS, commerciale, Aix en Provence).

**Descriptif de l'atelier :** Le jugement globalement porté sur l'efficacité de la formation professionnelle est particulièrement sévère. Seulement 24% des personnes interrogées la considère efficace.

Les nouveaux concepts au travers du jeu peuvent rendre la formation plus ludique et attractive, permettant une meilleure compréhension et assimilation.

Le salarié intègre le fait que ses décisions influencent la réussite de sa mission et a directement des impacts sur sa santé.

L'atelier est construit autour de 2 présentations et mises en situation des participants autour :

- D'un jeu de plateau KESKIRISK

- De Serious Game 3D et en réalité virtuelle.

Les présentations seront suivies d'une réflexion avec les participants sur l'opérationnalité de ces outils dans les sensibilisations des SSTI afin de promouvoir la santé.

Est-ce pertinent ? Si oui, comment l'utiliser ?

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

### ATELIER

#### GIT (Groupement des Infirmiers de santé au Travail) - La réforme de la santé : un tournant pour la profession d'Infirmier de Santé au Travail

##### Animateurs-Conférenciers :

Nadine Rauch (Présidente du GIT) - Catherine Chazette (GIT Rhône-Alpes) Franck Bendriss (UDIMEC) juriste, spécialisé en droit social - Valérie Vauris (GIT Normandie).

**Descriptif de l'atelier :** Depuis 2012, la législation sur la santé au travail a bousculé les habitudes, revisitant les compétences de tous les acteurs de prévention, redistribuant le rôle de chacun tout en confirmant l'indispensable travail en équipe.

# ATELIERS PRÉ CONGRÈS

La coopération médecin/infirmier est plus que jamais d'actualité car elle permet une prise en charge globale des salariés. Il est primordial de souligner que cette coopération doit s'appliquer quel que soit le lieu d'exercice de l'infirmier de santé au Travail (IST) dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise.

Ces changements ont été à l'origine de situations de travail dégradées, avec plusieurs facteurs de risques psycho-sociaux mis à jour. Le Groupement des Infirmiers de Santé au Travail (GIT), dans un premier temps présentera un récapitulatif du rôle propre de l'IDE et le transposera aux textes récents qui régissent la profession d'IST. Dans un second temps, au regard des retours d'expériences, positifs et/ou négatifs, nous proposerons des échanges avec la salle, avec le soutien d'un juriste.

Le GIT pourra alors élaborer un recueil de données afin d'établir un guide de bonnes pratiques, une méthodologie de travail permettant à la profession de trouver le juste équilibre.

**Nombre de participants maximum** : 30 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

## ATELIER

### INRS - Actualités sur les maladies professionnelles en 2018

**Animateurs-conférenciers** :

Anne Delépine (INRS, Paris), Dominique Faucon (TCI Rhône-Alpes, Lyon), Valérie Louvet (CPAM Ain en détachement à la CNAMTS, Bourg en Bresse), Philippe Petit (CNAMTS, Montreuil).

**Descriptif de l'atelier** : Le médecin du travail ou de prévention dans la Fonction publique et de façon plus générale les acteurs des services de santé au travail sont de plus en plus souvent sollicités, autant par les travailleurs que par les employeurs, sur les procédures de déclaration en maladie professionnelle et sur le contentieux que les réponses des organismes de sécurité sociale peuvent soulever. Pour les salariés du régime général et les assurés du régime agricole, une maladie professionnelle doit « être désignée dans un tableau de maladies professionnelles et être contractée dans les conditions définies par ce tableau ou satisfaire aux autres critères de reconnaissance établis par la loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 ». Pour les fonctionnaires, l'Ordonnance n°2017-53 du 19 Janvier 2017 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033893576&categorieLien=id>) rend la réglementation sur la reconnaissance des maladies professionnelles identique à celle du régime général. Les décrets d'application, attendus pour fin 2017, devraient en préciser les modalités pratiques.

**Objectif** : cet atelier a pour but de rappeler les critères d'une maladie professionnelle ou d'une maladie contractée en service, les procédures à effectuer et le rôle que le médecin du travail ou de prévention ainsi que les autres acteurs de la santé au travail peuvent avoir pour conseiller et accompagner le salarié ou le fonctionnaire dans ces démarches. Seront reprises aussi les dernières modifications des tableaux.

**Nombre de participants maximum** : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## ATELIER

### INRS - L'enjeu de la multi-exposition en milieu de travail

**Animateurs-conférenciers** :

Laureline Coates (INRS, Paris), Bénédicte Larocca (INRS, Lorraine), Frédéric Clerc (INRS, Vandoeuvre).

**Descriptif de l'atelier** : La multi-exposition aux substances chimiques est une situation courante en milieu de travail. Or les effets possibles d'un mélange peuvent être difficiles à appréhender, et en matière de prévention, certaines situations à risques peuvent passer inaperçues. Après une mise au point sur les enjeux de la multi-exposition en milieu professionnel, cet atelier a pour objectif de présenter un outil d'aide à l'évaluation du risque chimique en cas de multi-exposition : MiXie France, en s'appuyant sur des exemples pratiques de terrain. Cet atelier s'adresse à tous les préventeurs : médecins du travail, infirmiers en santé au travail, ingénieurs en prévention des risques professionnels, ...

Le but est d'apporter au préventeur des pistes concrètes pour l'aider à prendre en compte la multi-exposition dans sa démarche de prévention.

**Nombre de participants maximum** : 80 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

## ATELIER

### INRS - Travail posté et de nuit : les fondamentaux pour prévenir

**Animateurs** :

Marie-Anne Gautier, Laurence Weibel (INRS, Paris).

**Conférenciers** :

Dorothée Collot-Fertey (GE Healthcare France, Buc), Anthony Dubroc (My sommeil.com, Suresnes).

**Descriptif de l'atelier** : Cet atelier a plusieurs objectifs.

Tout d'abord, au travers de présentations théoriques, apporter des connaissances sur ce qu'est « l'homme rythmique » et comprendre ainsi le principe de la chronobiologie et les conséquences sur la santé du travail de nuit et du travail posté. Puis de présenter et d'expliquer ce que sont les avantages et les inconvénients des différents types de rotations (3\*8, 4\*8, 2\*12, nuits fixes, ...) et d'appréhender ainsi leurs répercussions spécifiques tant en termes de santé que sur la vie familiale, sociale ou dans l'entreprise.

Enfin, une présentation des modes d'action concrets en prévention primaire et secondaire sera faite et illustrée à partir d'exemples mis en place en entreprise.

Les échanges autour des actions de prévention permettront d'alimenter les réflexions et les apports de connaissance autour de ce sujet.

**Nombre de participants maximum** : 80 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## ATELIER

### Les incontournables pour une ergonomie appliquée au service de la prévention des Troubles Musculosquelettiques

**Animateur** :

Jean-Pierre Zana (EUROGIP, AFNOR, Paris).

**Conférenciers** :

Jean-Claude Besson (ARKEMA, Lyon), Isabelle Blondel (TECHNIPFMC, Le Trait).

**Descriptif de l'atelier** : L'atelier s'appuie sur un travail pédagogique initié en 2006 dans le cadre du comité technique national de la chimie. Il s'est prolongé dans différentes entreprises dont certaines viendront témoigner. Au travers de diagnostic ergonomique et de la formation de référents en ergonomie appliquée, ces entreprises poursuivent l'appropriation de la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) depuis plus de 5 ans. Le maintien dans l'emploi et le retour à l'emploi font partie des orientations actuellement mises en place.

L'atelier proposera méthodes et outils qui aujourd'hui sont la base de l'analyse de l'activité et de l'évaluation des facteurs de risques de TMS. Ils s'appuient sur les normes en ergonomie et sont à la portée de toutes les parties prenantes de l'entreprise. Ils permettent aujourd'hui à des référents formés sur les sites industriels, les sièges sociaux et les directions techniques de concevoir ou de reconcevoir des situations de travail et des postes de travail en tenant compte des principes ergonomiques recommandés par la dernière directive « machine » européenne.

- Transmettre à l'entreprise les incontournables nécessaires à leur appropriation de bases en ergonomie appliquée ;
- Permettre aux acteurs de l'entreprise de participer de façon active à l'évaluation de leurs niveaux d'expositions aux risques de TMS ;
- Comprendre les liens étroits entre charge physique et mentale ou liens psychosomatiques fondements des TMS ;
- Aborder les facteurs psychosociaux sans risque.

L'atelier s'appuiera sur des travaux réalisés dans des entreprises françaises aujourd'hui autonomes dans la pratique de l'ergonomie ainsi que sur les réalisations de la campagne TMS lancée par la CNAMTS depuis 2014 et notamment la méthode d'analyse de la charge physique de travail développée par l'INRS.

**Nombre de participants maximum** : 50 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

## ATELIER

### Méthodologie de projet appliquée en santé au travail – Comité Régional d'Éducation pour la Santé (CRES) - PACA

Animateur-conférencier :

Amandine Vallerian (CRES PACA, Marseille).

**Descriptif de l'atelier :** Sous la forme de techniques d'animation participatives, le Comité Régional d'Éducation à la Santé PACA (CRES PACA) propose une initiation à la méthodologie de projets. L'atelier permet aux participants de découvrir les différentes étapes de la méthodologie de projets telle qu'elle est appliquée en prévention et promotion de la santé. Cette initiation est adaptée au contexte et aux spécificités de la santé au travail. Elle vise à orienter les participants vers une méthode permettant d'améliorer le travail en équipe, de mieux définir les objectifs et l'évaluation d'un projet de prévention en santé au travail.

Les référentiels utilisés sont le CD-Rom « Méthodologie ou évaluation d'action ou de programme de santé publique » en accès libre sur le site du CRES PACA, et l'ouvrage « 25 techniques d'animation pour promouvoir la santé ».

**Nombre maximum de participants souhaités :** 80 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

## ATELIER

### Reliance et travail / F.A.C.E. Prévention - Intervenir durablement sur les risques psychosociaux : retours d'expériences collaboratives et propositions de développement

Animateurs :

Nadège Guidou (AST74 / Reliance et travail, Annecy), Gauthier Bellagamba (F.A.C.E Prévention / EA3279, Puget sur Argens).

Conférenciers :

Magali Manzano (ST72, Le Mans), Béatrice Langer (SMIA, Angers), Elise Rabillard-Griffoni (GIMS, Marseille), Virginie Jullin (AST74, Annecy).

**Descriptif de l'atelier :** Depuis quelques années les RPS sont entrés dans le quotidien des SST. Aux compétences des médecins et de leurs équipes sont venues s'ajouter celles d'IPRP spécialisés. Psychologues, psychosociologues et ergonomes travaillent désormais aux côtés des professionnels de santé au travail, venant ainsi enrichir les pratiques mais aussi parfois les questionner et les bousculer. En parallèle, les situations dans les entreprises se sont complexifiées, exigeant des professionnels de santé au travail d'adapter leurs modes d'intervention aux contextes nouveaux auxquels ils sont confrontés.

Au travers de présentations de différentes modalités d'interventions déployées dans les SST, les orateurs vous inviteront à débattre de ces nouvelles pratiques, des enjeux en termes de prévention et de santé, dans le but d'ouvrir de nouvelles perspectives d'actions.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué l'après-midi si nécessaire.

## ATELIER

### Surveillance en santé au travail des salariés soumis à une contrainte hyperbare

Animateurs-conférenciers :

Brice Loddé (CHRU Morvan, Brest), Mathieu Coulange (CHU Sainte Marguerite, Marseille).

**Descriptif de l'atelier :** Exercer une activité professionnelle au cours de laquelle les salariés sont exposés à une contrainte hyperbare expose à de nombreux risques sanitaires. Les professionnels de santé chargés de la surveillance de ces opérateurs sont par conséquent très attentifs aux signes d'altération sanitaire et de maladies pouvant avoir une influence sur l'aptitude médicale à un poste à contrainte hyperbare.

D'un point de vue réglementaire, les textes ont beaucoup évolué depuis les années 1990 laissant dorénavant une grande latitude au médecin du travail pour organiser le suivi le plus approprié à ces professionnels.

Il a, en outre, le devoir d'être à jour des connaissances scientifiques relatives aux effets sur la santé d'une contrainte hyperbare délétère. A sa disposition, existent, en ce sens, des recommandations sur la surveillance sanitaire des travailleurs hyperbares. Ces dernières datent de juin 2016.

Au cours de cet atelier de travail, nous prendrons en exemple des cas pratiques dans le but d'illustrer ces recommandations et ainsi refaire le point sur les particularités de ces métiers hyperbares.

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

## ATELIERS PROGRAMMÉS L'APRÈS-MIDI (14H00-16H30)

## ATELIER

### Aborder la consommation de Substances PsychoActives en Service de Santé au Travail : cohérence des interventions individuelles et collectives autour d'outils communs

Animateurs-conférenciers :

Véronique Kunz (ST-P, Aix en Provence), Gérald Demortière (AMETIF, Roissy), Esther Szwarc (Directrice Bourgogne-Franche Comté), Jocelyne Leverne (ST-P, Aix en Provence).

**Descriptif de l'atelier :** La prévention du risque lié aux consommations d'alcool, stupéfiants, médicaments psychotropes en milieu professionnel fait partie intégrante des missions des SST et est désormais un sujet incontournable à aborder dans le cadre des entretiens cliniques comme en prévention collective. Alors que cette thématique reste encore parfois un sujet sensible dans l'entreprise, il est nécessaire que les intervenants en santé au travail soient à l'aise et se sentent absolument légitimes en évoquant cette question, à tous les niveaux de prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

Aussi comment l'abord et le conseil du salarié et de l'employeur des consommations de Substances Psycho Actives peuvent être facilités et optimisés au sein des équipes pluridisciplinaires ? C'est ce qui sera évoqué au cours de l'atelier, sur la base d'outils communs, recommandés et/ou construits en SST et mis à disposition.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué le matin si nécessaire.

## ATELIER

### AFISST (Association Française des Intervenants en prévention des risques professionnels de Services interentreprises de Santé au Travail) - Suivi et évaluation des actions de prévention

Animateurs-conférenciers :

Arnaud Desarmenien (Université Paris 11, ergonomiste et maître de conférence associé en ergonomie, Orsay), Véronique Lions (IPRP à l'AIST 83, Toulon), Virginie Rasclé (Ergonome, Chargée de développement à l'ASTIA et Présidente de l'AFISST, Toulouse).

**Descriptif de l'atelier :** Le suivi et l'évaluation d'action sont des notions de plus en plus présentes dans les systèmes de santé et de prévention avec les principes de pilotage par besoins et objectifs. A partir d'apports théoriques et de présentations de différentes pratiques, les participants répartis en groupes travailleront sur les questions de suivi et d'évaluation : objectifs, critères, outils.

**Programme :**

- Définition et distinction entre le suivi et évaluation.
- Objectifs, inscription dans des systèmes de santé et de prévention.
- Les différentes formes d'évaluation et de suivis (process/résultats, temporalités, quantitatif/qualitatif).
- Pratiques dans le domaine de la santé en et hors SST.
- Travail en groupes pour la recherche d'indicateurs et de leur mise en place.
- Mise en commun des travaux des différents groupes pour synthèse.

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.

Cet atelier pourrait être dupliqué le matin si nécessaire.

## ATELIER

### Burnout : une dénomination sociale de la dépression ?

Animateur-conférencier :

François-Xavier Lesage (coordonnateur du DES de Médecine & Santé au Travail, CHU Montpellier – Hôpital Lapeyronie).

**Descriptif de l'atelier :** Le burnout fait l'objet d'un important débat public mais aussi de publications scientifiques depuis de nombreuses années. Pour autant, il n'apparaît dans aucune nosographie médicale. Dès lors, en l'absence de critères diagnostics et de facto d'outils fiables, les publications scientifiques multiplient des observations de prévalence plus élevées les unes que les autres. Le débat public s'interroge sur la reconnaissance en maladie professionnelle du burnout. Pour autant, l'académie de médecine n'identifie pas de caractéristiques cliniques, estimant que les troubles rapportés s'apparentent à des pathologies bien caractérisées, notamment le syndrome dépressif. Pourquoi un tel engouement pour le burnout au point de masquer les troubles de la santé mentale potentiellement imputables au contexte professionnel ? Être victime de burnout est-il plus acceptable pour le patient que d'être dépressif ?

# ATELIERS PRÉ CONGRÈS

Le burnout n'implique-t-il pas de facto son origine, le travail, obli-  
térant la question de l'imputabilité professionnelle ? L'objet de cet  
atelier est de traiter de la place accordée au burnout dans le dé-  
bat social et scientifique et de celle laissée aux troubles de la santé  
mentale liés au travail.

**Nombre de participants maximum** : 80 personnes.  
Cet atelier pourrait être dupliqué le matin si nécessaire.

## ATELIER

### Cancers : étiologies professionnelles et prévention

#### Animateurs-conférenciers :

Isabelle Baldi (Equipe EPICENE Centre INSERM U 897, ISPED- Uni-  
versité de Bordeaux), Bénédicte Clin-Godard (Service de Santé au  
Travail et Pathologie professionnelle, CHU de Caen).

#### Descriptif de l'atelier :

**Public ciblé** : médecins du travail, internes en santé au travail, méde-  
cins en formation en santé au travail

**Objectifs** : Cet atelier a pour objectif de faire le point sur les étiolo-  
gies professionnelles des cancers (notamment les lymphomes ma-  
lins non hodgkiniens) et de donner des informations pratiques sur  
les modalités de prévention de ces affections.

Nous avons souhaité évoquer de façon interactive les modalités  
pratiques d'indemnisation de ces cancers professionnels, à partir  
de cas concrets concernant des patients reçus en consultations de  
pathologie professionnelle. Nous compléterons cet atelier par un  
focus sur les questionnaires de repérage des expositions et cer-  
taines matrices emploi-exposition.

#### Moyens pédagogiques :

- Diaporamas et exemples de cas concrets,
- Réponses personnalisées aux questions posées et transmises par  
les participants en amont de l'atelier.

**Nombre de participants maximum** : 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## ATELIER

### Comportement inapproprié d'un salarié en entreprise : échanges entre employeur et médecin du travail

#### Animateurs-conférenciers :

André Dubois (DIRECCTE PACA, Marseille),  
Vincent Megret (ANDRH Provence, Marseille).

**Descriptif de l'atelier** : Code de déontologie médicale d'un côté,  
obligation de sécurité de moyens et de résultats de l'employeur de  
l'autre : au-delà de ces considérations de professionnels du droit, se  
pose la question de la mise en place des conditions de réalisation  
des rôles de chacun pour accompagner les salariés.

Ce processus de co-construction est d'autant plus complexe quand  
est constaté un comportement inhabituel d'un salarié, susceptible  
de le mettre en danger lui-même, des collègues ou des tiers, ou  
encore entraînant une perturbation dans le fonctionnement normal  
de l'entreprise.

L'atelier réunira des médecins du travail et des managers/RH.  
Pour alimenter le débat, nous aborderons des moments clés des  
échanges entre l'employeur et médecin du travail :

- l'identification d'une conduite inappropriée
- la sollicitation du médecin du travail
- la réponse à l'employeur : frontière entre compétences et capa-  
cités
- le dilemme responsabilité/bienveillance ?

Alternance d'interventions, le médecin du travail s'adressant aux  
managers/RH, le RH s'adressant aux Médecins du travail pour sus-  
citer le débat.

**Nombre de participants maximum** : 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## ATELIER

### Eczéma professionnel des mains : tout ce qu'il faut savoir en 2018

#### Animateurs-conférenciers :

Lynda Bensefa-Colas (Paris), Marie-Thérèse Lecam (Paris).

**Descriptif de l'atelier** : Parmi les différents types d'eczéma, l'eczé-  
ma des mains est le plus fréquent. Le plus souvent d'origine profes-  
sionnelle, l'eczéma des mains peut devenir invalidant. C'est une des  
premières causes de maladies professionnelles dans de nombreux  
pays. Avec un pronostic socioprofessionnel péjoratif, cette patholo-  
gie peut poser des problèmes diagnostiques et de prise en charge.  
Le médecin du travail joue un rôle dans le dépistage, l'orientation et  
le maintien au poste des salariés souffrant d'eczéma professionnel  
des mains.

L'objectif de cet atelier est au travers de cas cliniques, de donner  
des éléments d'ordre diagnostique de l'eczéma professionnel des  
mains, notamment allergique, sur les nouveautés thérapeutiques,  
les situations professionnelles à risque, la reconnaissance en ma-  
ladie professionnelle, la prévention... Un focus portera sur les aller-  
gènes émergents. Le rôle du médecin du travail sera aussi précisé.

**Nombre de participants maximum** : 80 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## ATELIER

### GIMS (Groupement Interprofessionnel Médico Social) - L'analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS) par le STTI : intérêts et limites

#### Animateurs-conférenciers :

Frédéric Denizot, Ludwig Mancier, (Ingénieurs en prévention GIMS,  
Marseille).

**Descriptif de l'atelier** : Présentation rapide du contexte réglemen-  
taire autour des FDS (élaboration, contenu, diffusion).

Aujourd'hui, chaque service de santé est organisé différemment  
pour l'analyse des FDS des produits utilisés chez leurs adhérents.

Les réflexions, par groupe de 5 ou 6, porteront autour de :

- La transmission des FDS au SST : par l'employeur ? par le fournis-  
seur ? par les sites internet ?
- Les principales rubriques à étudier
- L'analyse de la toxicité du produit : une vérité absolue ? des erreurs  
possibles ? peut-on les corriger ?
- Les informations données par la FDS : Sont-elles suffisantes ? où ré-  
cupérer d'autres informations ? INRS ? ECHA ? CIRC ?
- La synthèse de l'analyse : quelles informations sont pertinentes  
pour l'employeur ? pour le Médecin du Travail ?

Chaque groupe de travail disposera d'une fiche d'orientation pour  
le guider dans son analyse.

La synthèse de ces réflexions pourrait permettre d'obtenir un  
consensus qui aiderait les différents services dans leur approche  
du risque chimique.

**Nombre de participants maximum** : 30 personnes.  
Cet atelier pourrait être dupliqué le matin si nécessaire.

## ATELIER

### Les outils d'aide à l'évaluation et à la prévention du risque reprotoxique en milieu de travail

#### Animateurs-conférenciers :

Patrick Brochard (PU-PH médecine du travail, centre  
Artemis, CHU Bordeaux), Stéphane Malard (Conseiller médical  
en santé au travail, Département Etudes et Assistance Médicales,  
INRS), Irène Sari-Minodier (MCU-PH médecine du travail, plate-  
forme CREER, CHU Marseille), Alexandre David (Juriste, CNAMTS  
- DRP), Fleur Delva (médecin de santé publique, centre ARTEMIS,  
CHU Bordeaux), Martine Léonard (MIRT, Direccte Grand-Est), Pierre  
Chabanier (gynécologue-obstétricien, CHU Bordeaux).

**Descriptif de l'atelier** : Cet atelier propose de présenter différents  
outils contribuant à évaluer et prévenir le risque reprotoxique pro-  
fessionnel, tant sur les aspects de fertilité que de déroulement de la  
grossesse et de développement pré- et post-natal.

Cette présentation se fera au travers de cas pratiques, provenant  
notamment du centre ARTEMIS (Aquitaine Reproduction Enfance  
Maternité et Impact Santé-environnement) du CHU de Bordeaux  
ou traités par l'INRS. Il s'agira ainsi d'aborder les aspects régle-  
mentaires, la méthodologie de recherche des classifications, les  
guides et bases de données (tels que DEMETER), les valeurs de  
référence, les recommandations de bonnes pratiques existantes,  
les plateformes pluridisciplinaires. Les intervenants couvrent des  
compétences diverses en toxicologie, médecine et santé au travail,  
gynécologie-obstétrique, réglementation.

**Public visé** : médecins du travail, infirmiers(ères) en santé au tra-  
vail, médecins généralistes, gynécologues-obstétriciens, sages-  
femmes, médecins-conseils de l'assurance maladie.

**Nombre de participants maximum** : 50 personnes.  
Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après midi.

## ATELIER

### Nanomatériaux manufacturés : repérer et caractériser les expositions professionnelles et prévenir les risques pour la santé en milieu de travail

#### Animateur :

Pascal Andujar (CHI Créteil).

**Descriptif de l'atelier :** La production et l'emploi de nanomatériaux manufacturés en entreprise connaissent une croissance exponentielle depuis plusieurs années dans des secteurs d'activité de plus en plus nombreux et variés. Parallèlement, le nombre de travailleurs exposés augmente. Ainsi, les effets potentiels ou avérés sur la santé humaine, à court et à long terme, de l'exposition à ces nanoparticules doivent être pris en compte et surveillés. L'évaluation des risques nécessite le repérage et la caractérisation des expositions pour une meilleure prévention en milieu de travail.

Notre atelier, destiné aux médecins du travail et aux acteurs de la prévention en entreprise, a pour principaux objectifs de :

- faire un état des lieux des dernières connaissances scientifiques et médicales sur les principaux effets actuellement connus sur la santé humaine des nanomatériaux ;
- mieux repérer et caractériser les nanomatériaux en entreprise ;
- acquérir des connaissances sur les stratégies de mesurage et les outils métrologiques permettant d'évaluer les expositions en entreprise ;
- améliorer l'évaluation des risques face à un danger identifié ;
- faire un point sur la démarche de prévention à mettre en œuvre et les moyens de protection associés en milieu de travail ;
- solliciter les médecins du travail pour qu'ils soient des acteurs incontournables dans l'entreprise pour développer et accompagner la veille sanitaire pilotée par Santé Publique France et appuyée par l'inspection médicale du travail dans le cadre du dispositif national EpiNano dédié à la surveillance épidémiologique des travailleurs exposés aux nanomatériaux manufacturés.

Des cas concrets pratiques de démarche en entreprise portant sur la prise en compte du risque « nano » seront également abordés.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## ATELIER

### Passer de la communication à l'article (atelier « Archives des maladies professionnelles et de l'environnement » et « Références en Santé au Travail »)

#### Animateurs-conférenciers :

Alexis Descatha (Elsevier Masson, Garches),

Anne Delépine (INRS, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** Cet atelier aura pour but de donner les grands repères (élaboration d'un plan, les points forts à mettre en évidence, le résumé, l'accroche...) pour construire une communication écrite à partir d'une communication orale ou d'une enquête de terrain.

Des exemples seront détaillés avec l'aide des animateurs, rédacteurs de deux revues en santé au travail, pour aider les différents professionnels de santé au travail à publier un article court mais complet.

Un diaporama et un abstract seront demandés à deux ou trois participants à l'atelier qui souhaitent partager leurs travaux à titre d'exemple.

Cet atelier est ouvert à tous les professionnels de la santé au travail.

**Nombre de participants maximum :** 20 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## ATELIER

### Surveillance Biologique de l'Exposition Professionnelle (SBEP)

#### Animateurs :

Florence Pillière (INRS, Paris), Renaud Persoons (CHU

Grenoble Alpes, Université Grenoble Alpes).

#### Conférenciers :

Florence Pillière (INRS, Paris), Mourad Tatah, Laurence Olive,

Sandrine Perreaut, Sylvie Escoffier (St Provence, Venelles), Renaud

Persoons (CHU Grenoble Alpes, Université Grenoble Alpes), Noura

Conde-Zekkat (SST Autonome Ferropem, Grenoble).

**Descriptif de l'atelier :** Recommandations pratiques pour la mise en œuvre et l'interprétation d'une surveillance biologique de l'exposition professionnelle aux agents chimiques (SBEP)

L'atelier débutera par un rappel sur la « Recommandation de bonne

pratique sur la SBEP aux agents chimiques » de la SFMT en l'illustrant à partir d'exemples pour différents agents chimiques.

Les autres présentations aborderont les aspects pratiques de la mise en œuvre d'une SBEP : rôles des différents acteurs au sein du SST (médecin du travail, infirmière, IPRP...) et de l'entreprise (responsable HSE, chargé de prévention) dans la démarche, définition d'une stratégie de mise en place de la SBEP et échanges préalables avec le laboratoire d'analyses, recrutement et information des sujets de l'entreprise, réalisation de la campagne de prélèvements biologiques, modalités d'interprétation des résultats, modalités de restitution individuelle (aux travailleurs) et collective (à l'employeur) des résultats de la SBEP.

**Nombre de participants maximum :** 30 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## ATELIER

### Vaccinations obligatoires et recommandées en milieu professionnel

#### Animateur-conférencier :

Jean-François Gehanno (CHU Rouen).

#### Conférenciers :

Mathieu Picardeau, Pascale Bourhy, (CNR Leptospirales Paris),

Christophe Rapp (Val de Grâce, Paris).

**Descriptif de l'atelier :** La vaccination a été une des avancées majeures de la santé publique au 20<sup>ème</sup> siècle. Elle a bien sûr permis, entre autres, la réduction drastique des maladies infectieuses d'origine professionnelle chez les soignants, mais elle a également montré son intérêt dans d'autres professions, comme le secteur sanitaire et social, les égoutiers ou les personnes voyageant à titre professionnel.

Néanmoins, de nombreux débats ont eu lieu, et se poursuivent, sur le caractère obligatoire ou conseillé de ces vaccinations en milieu professionnel. Au-delà du caractère parfois passionnel de ce débat, les paramètres à prendre en considération dans ce contexte sont le risque d'acquiescer la maladie, et le risque de la transmettre pour les soignants, l'efficacité de la vaccination, la fréquence et la gravité des effets secondaires et enfin le coût.

Cet atelier sera l'occasion de refaire un point sur la réglementation en vigueur dans ce domaine et d'évoquer les vaccinations des personnels de santé (hépatite B, tuberculose, ROR, grippe, coqueluche), la vaccination contre la leptospirose (quelles indications ?) et les vaccinations du voyageur (quels vaccins, pour quelles populations).

A l'issue de l'atelier, les participants devraient pouvoir apprécier plus finement les indications et le rapport bénéfice-risque de ces vaccins, et replacer la vaccination dans la palette des outils de prévention du risque infectieux en milieu professionnel.

**Nombre de participants maximum :** 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## ATELIER

### Veille, vigilance et alerte en santé travail

#### Animateurs-conférenciers :

Pascal Empereur-Bissonnet (Santé publique France, Saint-Maurice),

Juliette Bloch (Anses, Maisons-Alfort).

#### Conférenciers :

Annabelle Lapostolle (Santé publique France, Saint-Maurice),

Isabelle Vanrullen (Anses, Maisons-Alfort).

**Descriptif de l'atelier :** Faire connaître les dispositifs français de veille, de vigilance et d'alerte en santé travail (Gast et RNV3P), montrer leur utilité respective et leur complémentarité, leur lien avec des systèmes européens, et comment les solliciter.

**Nombre de participants maximum :** 80 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

## THÈME 1 : ZONOSSES, MALADIES INFECTIEUSES ÉMERGENTES ET TRAVAIL

Responsables : Jean François GEHANNO, Françoise MARTIN, Gaëtan DEFFONTAINES

La croissance démographique, la généralisation des déplacements et des grands voyages, les changements écologiques, les évolutions technologiques industrielles et médicales multiplient les occasions d'échange d'agents infectieux pathogènes entre humains (tuberculose, grippe, bactéries hautement résistantes...) ou entre l'animal et l'homme. Dans le même temps, dans les pays développés, la santé des populations a bénéficié d'améliorations spectaculaires depuis quelques décennies, notamment face au risque infectieux. Celles-ci ont été acquises au prix d'une organisation rigoureuse et d'une vigilance constante portant sur l'organisation des soins, la qualité de la chaîne alimentaire, l'état sanitaire des élevages, la veille en santé publique humaine et animale, les mesures d'hygiène en ville et à l'hôpital, la couverture vaccinale, l'utilisation raisonnée des antibiotiques...

Néanmoins, certaines zoonoses ou maladies infectieuses émergentes font régulièrement la une de l'actualité et génèrent des alertes voire des crises sanitaires : H1N1, H5N1, Ebola, Lyme, tuberculose multi résistante... Elles font alors l'objet de mesures de lutte concertées, coordonnées et évolutives, portant sur la prise en charge des patients et l'organisation de la prévention individuelle et collective.

A l'occasion de chacun de ces épisodes, les connaissances sur les risques professionnels évoluent et les procédures de protection se renforcent, sans toutefois que l'on arrive toujours à capitaliser toutes les expériences pour gérer la crise suivante.

Il existe toutefois un paradoxe entre la portée médiatique importante de ces phénomènes, sporadique, et la mauvaise reconnaissance au quotidien de la réalité des risques biologiques professionnels. Les risques infectieux pour la femme enceinte au travail en constituent une bonne illustration.

Dès lors, en santé au travail, comment aborder de façon pragmatique le risque infectieux et zoonotique en se reposant sur des données validées par la science ? Comment l'évaluer tant à l'échelle d'une population que pour un poste de travail spécifique ? Quelles pistes de prévention proposées ?

Le thème sera abordé selon deux axes : d'une part améliorer la connaissance actuelle sur ce risque et ces maladies, d'autre part mettre en œuvre des moyens opérationnels d'évaluation et de prévention. L'appel à communications porte donc sur l'approche concrète de ce risque dans les différents milieux de travail (milieux de soins, élevage, laboratoires, abattoirs...) : l'évaluation du risque (outils, méthodes), le mode d'entrée et l'accompagnement des entreprises, les supports d'information... Ces communications pourront prendre la forme d'études de cas ou de postes, d'enquêtes ou d'interventions. Elles pourront mettre en particulier l'accent sur une approche intégrée du risque, pluridisciplinaire, priorisant une prévention primaire et en adéquation avec le travail réel.

## THÈME 2 : MALADIES CHRONIQUES ET TRAVAIL

Responsables : Christophe PARIS, Maria GONZALEZ, Anne DELEPINE

BPCO, maladies cardio-vasculaires, cancers, polyarthrite rhumatoïde et autres rhumatismes inflammatoires, hépatites virales chroniques, SEP, maladie de parkinson, diabète, Alzheimer... les maladies chroniques sont aujourd'hui de plus en plus fréquentes en milieu de travail dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle avec les difficultés liées aux travailleurs vieillissants, aux nouvelles formes d'emplois et d'organisations du travail. Le dépistage des formes précoces, l'évolution du suivi et de la prise en charge thérapeutique qui transforment parfois radicalement le pronostic de ces affections comme les biothérapies, mais aussi la nécessité de prendre en compte les éventuelles complications associées à ces nouveaux traitements et leur impact sur le travail, l'histoire naturelle de ces maladies alternant souvent des périodes évolutives et des phases de stabilité, la nature des aménagements de poste nécessaires, ou les particularités des démarches de maintien dans l'emploi à proposer, tous ces éléments sont autant de questions qui se posent au médecin du travail et à l'équipe pluridisciplinaire.

Les séances plénières seront l'occasion de faire le point sur les principales évolutions des pathologies chroniques les plus fréquentes, leur prise en charge, les innovations thérapeutiques et d'apporter aux médecins du travail et à leurs équipes des outils et des réponses aux questions qui se posent dans leur exercice quotidien. Il sera fait appel largement à des expériences de prises en charge communes notamment entre spécialistes d'organes, médecins du travail et équipe pluridisciplinaire ainsi qu'aux actions novatrices

en matière de maintien dans l'emploi ou d'évolution des pratiques professionnelles lors des sessions de communications.

## THÈME 3 : SCIENCES DE GESTION, MANAGEMENT ET RISQUES POUR LA SANTÉ

Responsables : Gérard LASFARGUES, Quentin DURAND MOREAU

L'évolution des modes d'organisation du travail et de management, telle qu'elle peut être constatée aujourd'hui, s'est accompagnée de profonds changements dans le secteur privé ou public. Des effets sur le travail et la santé au travail sont mesurables en particulier à travers les grandes enquêtes sur les conditions de travail et les données épidémiologiques en santé au travail.

Les sciences de gestion apportent des éléments de compréhension sur les transformations des rapports entre les acteurs (directeurs, encadrants de proximité, salariés), sur les formes de management à l'œuvre (lean manufacturing, travail en mode projet par exemple) et leurs conséquences sur le travail réel. Ainsi, elles permettent de mettre en lumière les effets sur la santé au travail, que ce soit en termes d'entrave ou de développement.

La construction de la santé et du bien-être au travail dépend des capacités à redonner du pouvoir d'agir aux acteurs dans l'entreprise - dont les managers -, de l'organisation d'espaces de délibération autour de la question du travail et de ses conditions de réalisation.

Comment intervenir dans ce sens pour les acteurs des équipes pluridisciplinaires en santé au travail, quels obstacles lever pour de telles interventions ?

Les sessions du congrès sur cette thématique des sciences de gestion, du management et des risques pour la santé seront l'occasion de discuter de toutes ces notions et de répondre aux différentes questions concernant les formes de management et les fonctions des managers.

Types de travaux attendus (non exhaustif) :

Etudes, interventions et travaux concernant :

- les modalités du management lui-même et son impact sur la santé au travail.
- la santé au travail des managers, cadres, dirigeants, prescripteurs du travail.
- les liens entre l'organisation du travail, le management et la prévention des risques professionnels ;
- les formations au management : leur contenu, leur impact en termes de santé au travail des collaborateurs, les retours d'expérience des membres des équipes pluridisciplinaires en santé au travail.

## THÈME 4 : MALADIES MENTALES ET TRAVAIL

Responsables : Annie SOBASZEK, Luc FONTANA, André DUBOIS

Cette thématique qui est le pendant de la thématique « maladie chronique et travail » dans le champ de la Santé mentale pose la question de l'accès et du maintien au travail de travailleurs souffrant de maladies mentales, avec les spécificités de représentation des collègues de travail, des employeurs, mais aussi des professionnels de Santé au travail eux-mêmes. Elle doit traiter également des déterminants cliniques et des caractéristiques du travail qui feraient de l'emploi un corolaire positif à l'accompagnement thérapeutique du travailleur. Comment faire également de cette intégration une dynamique positive pour le collectif de travail ?

Les séances plénières permettront de développer la définition des maladies mentales, définir les éléments diagnostiques et thérapeutiques permettant d'éclairer le médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire sur la conduite à tenir dans le maintien dans l'emploi, tout en conservant la qualité des relations de travail.

Nous aborderons également les arguments cliniques et/ou réglementaires qui pourraient intervenir dans la formalisation des restrictions, jusqu'à la décision d'inaptitude quand elle s'avère indispensable, tout en préservant les possibilités de retour ultérieur à l'emploi. Enfin les difficultés et les enjeux de l'employabilité de ces travailleurs atteints de maladie psychique seront développés par les organismes d'insertion.

L'appel à communications portera en priorité sur les expériences et actions illustrant la déclinaison proposée du périmètre de cette thématique.

## THÈME 5 : FERTILITÉ, GROSSESSE ET TRAVAIL

Responsables : Irène SARI-MINODIER, Patrick BROCHARD, Stéphane MALARD

La reproduction humaine peut être perturbée à toutes les étapes (de la gamétogenèse au développement post-natal) par des facteurs chimiques, biologiques, physiques, psychiques, susceptibles d'être présents dans le milieu professionnel. Un enjeu majeur de la santé au travail est de permettre aux futurs parents de travailler dans un environnement où ces facteurs de risques sont évalués et maîtrisés et, le cas échéant, de contribuer avec la médecine de soins à la compréhension d'éventuelles anomalies de la reproduction (fertilité ou développement).

Les objectifs du thème portent sur les aspects suivants :

- Améliorer les connaissances (quels facteurs de risque, quelles périodes critiques, quels effets, quelles relations dose-effet, quelles interactions, ... ?).
- Promouvoir la prévention primaire lorsque des facteurs de risque sont identifiés.
- Optimiser l'information délivrée aux employeurs et à tous les travailleurs en âge de procréer (stratégies de communication adaptées incluant aussi bien les facteurs professionnels que les facteurs extra-professionnels).
- Favoriser le contact avec le service de santé au travail le plus tôt possible en cas de grossesse (ou désir de grossesse) afin de mettre en œuvre d'éventuels aménagements de poste.
- Identifier les problèmes d'infertilité de couple, d'issues défavorables de grossesse ou, lors de la visite de reprise, les événements anormaux survenus lors de la grossesse ayant motivé un arrêt de travail.
- Accompagner, avec les consultations spécialisées, les couples confrontés à un problème de reproduction dans un objectif de prévention pour une future grossesse.
- Contribuer aux systèmes de surveillance (registres, RNV3P, ...) lorsqu'ils existent.

Les séances plénières permettront notamment d'exposer le point de vue de spécialistes de la reproduction et de présenter des outils pratiques.

L'appel à communications portera prioritairement sur les expériences et actions permettant de répondre aux objectifs ci-dessus, quels que soient les facteurs de risque et les secteurs d'activité.

## THÈME 6 : PROMOTION DE LA SANTÉ : APPLICATION EN SANTÉ AU TRAVAIL

Responsables : Jean Marc SOULAT, Gérald MAGALLON, Sandrine MULLER

La charte d'Ottawa (1986) fixe les bases du concept de promotion de la santé en donnant à la santé une définition dynamique et en énumérant les conditions nécessaires à la promotion entendue comme la mise en valeur des ressources sociales, individuelles et des capacités physiques. Parmi ces conditions, il est nécessaire de créer un environnement favorable, de développer les aptitudes individuelles, de réorienter les services de santé. La promotion de la santé au travail se heurte à des contraintes particulières au milieu professionnel qui sont autant de freins supplémentaires à la démarche.

Dans la Directive – Cadre Européenne de 1989 qui fixe les principes de prévention des risques professionnels pour les réglementations européennes, la promotion de la santé au travail prend une importance particulière au travers de l'obligation pour l'employeur de préserver la santé des travailleurs et de permettre à ces derniers d'acquiescer les compétences nécessaires pour être acteurs de leur protection. En France, historiquement, la prévention des risques professionnels est basée sur une préservation du capital santé vis-à-vis du travail sous la responsabilité des employeurs mais face à laquelle les travailleurs restent relativement passifs. La promotion de la santé au travail reste finalement assez peu développée et est souvent assimilée aux actions de sensibilisation ou d'information. L'appel à communications portera sur les actions visant, au-delà de la simple sensibilisation, à faire acquiescer une véritable culture de prévention et de santé au travail dans l'entreprise, que ce soit à l'échelle individuelle ou collective et plus particulièrement les travaux répondant aux priorités de recherche du Plan Santé Travail 3 : « Approfondir la connaissance sur les freins de type socio-culturel à l'appropriation et au respect de la réglementation, au service d'une prévention effective, par les employeurs comme par les salariés, notamment dans les TPE – PME ».

## THÈME 7 : PRÉVENTION DES PATHOLOGIES D'HYPERSOLlicitATION PÉRIARTICULAIRE

Responsables : Alexis DESCATHA, Yves ROQUELAURE

Les pathologies d'hypersollicitation périarticulaire des membres et du rachis, communément appelées troubles musculo-squelettiques (TMS) représentent un des enjeux majeurs de santé au travail

en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, que ce soit en France ou dans de très nombreux pays économiquement développés ou en développement du fait de la globalisation de l'économie.

En effet, les pathologies du membre supérieur et du rachis représentent respectivement les première et troisième causes d'invalidation en maladie professionnelle en France. Le rachis est impliqué dans un accident du travail sur cinq et la lombalgie serait à l'origine de 30 millions de journées de travail perdues chaque année. Au-delà des enjeux économiques et de compétitivité des entreprises, les TMS posent des enjeux humains et sociaux considérables : en termes de retentissement sur la qualité de vie, au travail et en dehors du travail, de difficultés dans la réalisation du travail et de risque d'incapacité au travail et de désinsertion socio-professionnelle.

La prévention des TMS demeure un enjeu majeur pour les entreprises et les institutions de prévention dans un contexte d'intensification du travail et de mutation économique et industrielle. Elle nécessite une approche globale, systémique et pluridisciplinaire des TMS et la mise en œuvre de politiques structurées et intégrées de prévention.

Les objectifs de la session sont de dresser un panorama international des politiques et interventions de prévention des TMS ayant fait la preuve de leur efficacité, que ce soit sous forme d'analyses de données globales permettant d'identifier des objectifs de prévention à un niveau populationnel, d'essais d'interventions de prévention en population ou entreprises, mais également d'études de cas et d'expériences de terrain probantes, afin de dégager un consensus sur les éléments constitutifs d'une prévention efficace et durable des TMS.

## THÈME 8 : DE LA MÉTROLOGIE DES EXPOSITIONS À L'ÉVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES

Responsables : Anne MAITRE, Catherine NISSE

L'évaluation des risques sanitaires (ERS) des travailleurs exposés à des agents chimiques avant que ne survienne une maladie est un enjeu majeur de santé au travail, souligné à de nombreuses reprises (PST, rapport IGAS, réglementation) depuis le décret de 2001. La métrologie permet de quantifier les niveaux d'exposition des travailleurs aux agents chimiques dangereux. Plusieurs méthodes existent pour évaluer la dose externe et la dose interne des individus. Celles-ci sont parfois complétées par la mesure de la pollution des milieux.

L'interprétation des données d'exposition collectées tant à l'échelle de l'individu que du groupe effectuant la même activité constitue l'étape cruciale pour estimer les risques sanitaires. La séance plénière permettra de développer les connaissances indispensables à une bonne interprétation des mesurages effectués en vue d'estimer les niveaux de risques. Les expériences conduites en France et à l'étranger apporteront des éléments de réponse aux questions que se posent les médecins du travail et les préventeurs : Que représentent les données de mesurage collectées et quelles en sont leurs limites ? Quelle(s) valeur(s) de référence utiliser pour les interpréter ? A partir des données d'exposition comment approcher les niveaux de risque et en déduire les mesures de prévention et/ou le suivi médical à mettre en œuvre ? Comment rendre les résultats au salarié et à l'entreprise tout en préservant le secret médical ?

L'appel à communications portera en priorité sur les expériences et actions conduites par les services de santé au travail permettant d'apporter des éléments de réponse aux différentes questions posées.

## THÈME 9 : LIBRE (POUR APPEL À COMMUNICATIONS)

Responsables : Jean Claude PAIRON, Barbara CHARBOTEL, Catherine BUISSON

Le Congrès national de Médecine et Santé au Travail est l'occasion pour tous les acteurs de la Santé au Travail de rencontrer l'ensemble des professionnels de la discipline et d'échanger sur leurs pratiques et les travaux menés au sein de leurs services. Le Congrès 2018 couvre un spectre très large de thèmes, mais les organisateurs ont souhaité permettre que des études originales de Santé au travail, ou des démarches spécifiques de cette discipline ou illustratives de sa multi/interdisciplinarité puissent être présentées lors du Congrès, même si elles ne correspondent pas à l'un des 8 thèmes choisis.

Les démarches originales ou les études novatrices seront privilégiées, et en fonction des présentations proposées, les organisateurs décideront le cas échéant de séances de communications thématiques spécifiques au sein de ce thème dit « libre ».



## TARIFS INSCRIPTIONS

Vous devez vous inscrire sur le site [www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com)

Les droits d'inscription comprennent l'accès à l'ensemble des sessions et programme scientifique du mercredi 6 juin au vendredi 8 juin 2017, les déjeuners du mercredi 6 et jeudi 7 juin, les pauses café du mercredi 6 et jeudi 7 juin, le cocktail du vendredi 8 juin midi et l'après-midi culturelle du vendredi 8 juin.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement préalable. Pour toute demande particulière, merci de contacter le service inscription à l'adresse suivante : [insc-cnmst@europa-organisation.com](mailto:insc-cnmst@europa-organisation.com)

### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

| Catégories (identification sur le badge) |  | TARIF<br>jusqu'au 4 mars 2018 | TARIF<br>après le 5 mars 2018 |
|--|--|-------------------------------|-------------------------------|
| 1  | Médecin / Consultant / Chef d'entreprise / Directeur de service interentreprises / Président de service interentreprises / Responsable RH / Juriste / Ingénieur HSE / Ingénieur sécurité / Autres fonctions cadres de l'entreprise | 700 €                         | 760 €                         |
| 2  | Assistant social / Ergonome / Infirmière / IPRP / Psychologue  | 525 €                         | 585 €                         |
| 3  | Assistant santé travail / Secrétaire médical / Secrétaire administratif / Représentant du personnel  | 325 €                         | 385 €                         |
| 4  | Interne  | 180 €                         | 200 €                         |
| 5  | Retraité   | 300 €                         | 360 €                         |
| 6  | Médecins hors Union Européenne   | 400 €                         | 460 €                         |

### INSCRIPTION SOUS CONVENTION DE FORMATION (prise en charge par l'employeur)

| Catégories (identification sur le badge) |  | TARIF<br>jusqu'au 4 mars 2018 | TARIF<br>après le 5 mars 2018 |
|--|--|-------------------------------|-------------------------------|
| 1  | Médecin / Consultant / Chef d'entreprise / Directeur de service interentreprises / Président de service interentreprises / Responsable RH / Juriste / Ingénieur HSE / Ingénieur sécurité / Autres fonctions cadres de l'entreprise | 720 €                         | 780 €                         |
| 2  | Assistant social / Ergonome / Infirmière / IPRP / Psychologue  | 545 €                         | 605 €                         |
| 3  | Assistant santé travail / Secrétaire médical / Secrétaire administratif / Représentant du personnel  | 345 €                         | 405 €                         |
| 4  | Interne  | 200 €                         | 220 €                         |

### INSCRIPTION AUX ATELIERS

|                   | Participation à 1 atelier | Participation à 2 ateliers |
|-------------------|---------------------------|----------------------------|
| Mardi 5 juin 2018 | 120 €                     | 190 €                      |

### TARIF INSCRIPTION ACCOMPAGNANT

L'inscription comprend le cocktail de la clôture du vendredi à 12h45 sur l'exposition du congrès et l'après-midi culturelle.  
Tarif : 35 €

### CONDITIONS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit sur [insc-cnmst@europa-organisation.com](mailto:insc-cnmst@europa-organisation.com)  
Remboursement complet avant le 30 janvier 2018. Des frais d'annulation de 60 € seront facturés pour toute annulation entre le 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> avril 2018. Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 2 avril 2018.

### ACCUEIL ATELIERS

L'accueil aura lieu pour les ateliers le mardi 5 juin 2018 de 8h30 à 9h30 au Palais des Congrès Chanot.

### ACCUEIL CONGRÈS

Un pré accueil aura lieu le mardi 5 juin à partir de 14h00 au Palais des Congrès Chanot.  
Le congrès ouvrira ses portes le mercredi 6 juin à partir de 8h00.



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### LIEU DU CONGRÈS

Palais des Congrès et des Expositions  
Rond Point du Prado - 13008 Marseille

### ACCUEIL

L'accueil sera ouvert le mardi 5 juin 2018 à 8h30 pour les participants inscrits aux ateliers du matin ou à 2 ateliers.

Pour les participants aux ateliers de l'après-midi vous pourrez retirer votre badge à partir de 13h00.

Pour les participants inscrits au congrès, un pré accueil vous permettra de retirer votre badge dès le mardi à partir de 14h00. L'ouverture officielle du congrès se tiendra le mercredi 6 juin à partir de 8h00.

### BADGE

Le port de badge est obligatoire dans l'enceinte du congrès. En cas de perte, merci de vous adresser à l'accueil du congrès avec votre courrier de confirmation. Tout badge oublié ou perdu sera refacturé.

### RESTAURATION

Le déjeuner du mardi sera servi au restaurant qui se trouve sur l'exposition pour les participants qui assistent aux ateliers du matin et de l'après-midi.

Les déjeuners du mercredi et du jeudi seront servis aux deux restaurants se trouvant sur l'exposition et dans le palais des congrès au niveau -1 de 12h00 à 13h45.

Pour le vendredi, un cocktail déjeunatoire sera servi sur l'exposition.

Les pauses-café seront servies aux bars se trouvant sur l'exposition.

Pour les sessions symposium organisées entre 12h45 et 13h45 par les partenaires du congrès, une boîte déjeuner sera distribuée à chaque participant à l'entrée de la salle.

### SOIRÉE DE GALA Jeudi 7 juin 2018



Cette soirée aura lieu au fort Ganteaume sur l'une des terrasses surplombant la mer, cadre exceptionnel pour une soirée exceptionnelle. Vous pourrez admirer tout au long de la soirée le cadre unique

qu'offre le port de Marseille et la vue sur le Mucem. Vous pourrez apprécier un groupe musical de Marseille tout en savourant le cocktail dînatoire qui vous sera offert. L'histoire du Fort Ganteaume (anciennement bas Fort Saint Nicolas) se confond avec celle de Marseille. Classé monument historique depuis 1969, le Fort Ganteaume a été commandé par Louis XIV pour protéger la rade de Marseille et fût construit par le chevalier Louis Nicolas de Clerville au XVII<sup>e</sup> siècle.

Rendez-vous à 19h30 au Fort Ganteaume muni de votre carton d'invitation au 2 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille

**Attention places limitées**

Tarif : 80 €

### APRÈS-MIDI CULTURELLE Vendredi 8 Juin 2018

#### Visite 1 : Le Panier, quartier historique

Derrière l'Hôtel de Ville se développe le cœur historique de Marseille, appelé « Le Panier ». L'origine du nom viendrait de l'enseigne d'une auberge « Le Logis du Panier », installée au XVII<sup>e</sup> siècle. Depuis 1983, la ville de Marseille, aidée de la Commission Européenne, a entrepris la réhabilitation du quartier. Parcours à travers les rues et les ruelles à la découverte de ses monuments emblématiques : La Vieille Charité, La Maison Diamantée, Le Pavillon Daviel, La Grand'Rue, L'Hôtel de Cabre, L'Hôtel Dieu, L'Eglise des Accoules, La Place de Lenche... Visite à pied.

- Rendez-vous sur place : devant la Mairie, quai du Port.
- Premier départ à 14h - Deuxième départ 15h.
- 4 groupes de 30 personnes par départ.
- Durée de la visite 2h00.

Métro depuis le parc Chanot : Ligne 2 direction Bougainville, arrêt Castellane, puis ligne 1 direction La Rose, arrêt Vieux-Port.

#### Visite 2 : Basilique Notre Dame de la Garde

L'accès au Domaine et au Sanctuaire est libre, il est nécessaire de respecter le silence dans les lieux de prière, une tenue correcte s'impose dans l'enceinte du Domaine et du Sanctuaire. Privatisation du petit train pour l'acheminement à Notre Dame.

- Rendez-vous sur place : 174 quai du Port, devant la Mairie de Marseille.
- Premier départ à 14h - Deuxième départ 15h30.
- 2 petits trains de 60 personnes par départ.
- Durée de la visite 1h30.

Métro-Bus depuis le parc Chanot : Rond-Point du Prado, métro ligne 2 direction Bougainville, arrêt Castellane, Bus 54 Catalans, arrêt Place de la Corderie.

Métro ligne 2 direction Bougainville, arrêt Castellane, Métro ligne 1 direction La Rose, arrêt Estrangin Préfecture, Bus 60, arrêt Notre Dame.

#### Visite 3 : Les monuments futuristes de Marseille

La nouvelle image de Marseille se dessine sous l'impulsion et les talents conjugués des plus grands architectes de notre temps.

De Norman Foster à Jean Nouvel, Zaha Hadid ou Ruddy Ricciotti vous découvrirez le nouveau visage de Marseille résolument tourné vers la modernité.

- Rendez-vous sur place : sous l'ombrière N Foster, au Vieux Port.
- Premier départ à 14h - Deuxième départ 15h.
- 4 groupes de 30 personnes par départ.
- Durée de la visite pédestre 2h00.

Métro depuis le parc Chanot : Rond-Point du Prado, Ligne 2 direction Bougainville, arrêt Castellane, puis ligne 1 direction La Rose, arrêt Vieux-Port.

#### Visite 4 : Orange Velodrome

Laissez-vous guider dans les coulisses d'un lieu mythique ! Avec notre guide, découvrez les coulisses du NOUVEAU STADE VÉLODROME dont la saga remonte à...1935.

- Rendez-vous sur place : porte 1 entrée principale du Stade, en haut des marches entrée côté Boulevard Michelet.
- Premier départ à 14h - Deuxième départ 15h.
- 4 groupes de 30 personnes par départ.
- Durée de la visite 1h30.

Bus depuis le parc Chanot : Rond-Point du Prado, Bus 21 Castellane-Luminy direction Luminy, arrêt Michelet Huveaune.



### Visite 5 : Les îles du Frioul

Le Frioul est composé de deux îles (Ratonneau et Pomègues) reliées par une digue formant un port.

Théâtre d'une faune et d'une flore exceptionnelles, les îles du Frioul sont une destination idéale pour les passionnés de nature, d'histoire, de balades insolites, de baignade et d'activité nautiques.

Pomègues quant à elle reste plus sauvage et authentique avec la calanque de la Crine, le port et la tour de Pomègues qui offre un magnifique panorama.

**Nous vous remettrons dès votre arrivée un ticket qui vous permettra de prendre la navette le jour de votre choix.**

Mémo depuis le parc Chanot : Rond-Point du Prado, Ligne 2 direction Bougainville, arrêt Castellane, puis ligne 1 direction La Rose, arrêt Vieux-Port.

## POSTERS

Ils seront exposés pendant toute la durée du congrès du **mercredi 6 juin 8h30 au vendredi 8 juin 12h30**.

Les posters non récupérés seront détruits et, par conséquent, aucun poster ne sera renvoyé.

Le ou les auteurs présentant le poster devront se tenir devant leur poster afin de répondre aux éventuelles questions des participants lors de la séance **Visite des posters** organisée de **15h30 à 16h15 le jour du thème dans lequel le poster est intégré**.

### Séance de visite des posters 1

Mercredi 6 juin > Thèmes 1, 2, 5 et 8.

### Séance de visite des posters 2

Jeudi 7 juin > Thèmes 3, 4, 6, 7 et 9.

Afin de faciliter la lecture des posters, les dimensions suivantes sont vivement conseillées : **90 cm de large sur 100 à 120 cm de haut**.

Le matériel de fixation (Patafix, double face...) sera fourni sur place.

## ACCÈS AU PALAIS DES CONGRÈS

### En voiture

Liaison directe des autoroutes Littoral A55 et Est A50 par le Tunnel Prado Carénage et le Tunnel Prado Sud avec un accès rapide devant Marseille Chanot. Parking souterrain avec accès direct au Palais des Congrès, capacité : 1 800 places.

### En métro

- De la Gare Saint Charles à Marseille Chanot : ligne 2 direction Sainte-Marguerite Dromel - 5 stations sans changement - Arrêt : Rond Point du Prado

- Du Vieux port à Marseille Chanot : ligne 1 direction La Fourragère, changement à Castellane puis ligne 2 direction Sainte-Marguerite Dromel - Arrêt : Rond Point du Prado

### En bus

Bus n° 19-21-22-23-41-44-45-72-83, arrêt Rond-Point du Prado

### En avion

**Aéroport Marseille Provence** : navette express qui relie l'aéroport à la gare TGV Marseille Saint-Charles, puis métro ligne 2 direction Sainte-Marguerite Dromel arrêt Rond Point du Prado.

### Transporteurs officiels



Code Identifiant : 32235AF

Valable pour les transports du 31/05/2018 au 13/06/2018. Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, pouvant aller jusqu'à -47% sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse)\*\*.

Connectez-vous sur [www.airfranceklm-globalmeetings.com](http://www.airfranceklm-globalmeetings.com) pour :

Si vous réservez via le site AIR FRANCE & KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique.

Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente AIR FRANCE KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

*\* soumis à conditions*

*\*\* non disponible dans certains pays*

### En train



**Gare Marseille Saint Charles métro ligne 2**

Direction Sainte-Marguerite Dromel arrêt Rond Point du Prado.

## RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Pour toutes vos réservations individuelles, vous pouvez, dès à présent, réserver votre chambre d'hôtel à proximité du Palais des Congrès Porte Maillot, à des tarifs préférentiels :

<http://www.medecine-sante-travail.com>

Pour vos réservations de groupe à partir de 5 personnes, merci de contacter notre équipe :

**Europa Booking & Services**

**Maité Laguidon - Tél : 05 34 45 64 14**

**eb@europa-organisation.com**

## INSCRIPTION

Pour vous aider, vous pouvez contacter Julie Albagnac à [insc-cnmst@europa-organisation.com](mailto:insc-cnmst@europa-organisation.com)

Sur le site en ligne [www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com) rubrique inscriptions

## ESPACE EXPOSITION

Vous pourrez visiter plus d'une centaine de stands sur l'espace exposition. Tous les acteurs seront représentés : institutions, établissements de santé, industries, grandes entreprises, fabricants, cabinets de conseil, mutuelles, services, laboratoires, associations...

## DEVENIR PARTENAIRE

Frédéric Grandjean

E-mail : [fgrandjean@europa-group.com](mailto:fgrandjean@europa-group.com)

Tél. : + 33 (0)5 34 45 50 78 - 06 52 54 02 80



## EFICATT



Conseils en ligne sur la conduite à tenir en cas d'exposition professionnelle à un risque infectieux

EFICATT « Exposition Fortuite à un agent Infectieux et Conduite A Tenir en milieu de Travail » met à disposition des médecins les éléments utiles pour les aider à évaluer le risque, définir la conduite à tenir immédiate, les actions à entreprendre ainsi que le suivi médical à mettre en place.

[www.inrs.fr/eficatt](http://www.inrs.fr/eficatt)



## Maladies professionnelles



Cette base facilite l'accès aux tableaux des maladies professionnelles du régime général et du régime agricole grâce à plusieurs modes de recherche.

Chaque tableau est accompagné d'un commentaire permettant de mieux le comprendre. Une rubrique rappelle la réglementation relative à ces maladies. Les « adresses utiles » des différents organismes référents sont regroupées par région.

[www.inrs.fr/mp](http://www.inrs.fr/mp)

Contact : [info.malpro@inrs.fr](mailto:info.malpro@inrs.fr)



MALADIES PROFESSIONNELLES  
Mieux les connaître pour mieux les prévenir

Tout savoir sur les dangers liés aux substances chimiques.



BASE DE DONNÉES  
FICHES  
TOXICOLOGIQUES

[www.inrs.fr/fichetox](http://www.inrs.fr/fichetox)



## BIOTOX



La surveillance biologique de l'exposition (SBE) aux produits chimiques

Des informations sur plus de 100 substances pour lesquelles une SBE est disponible en routine, sur les 230 dosages correspondants et les laboratoires les réalisant. Des renseignements pratiques : sur le choix des dosages, sur les prélèvements (moment, matériel de prélèvement, interférences...)... Des données actualisées chaque année.

[www.inrs.fr/biotox](http://www.inrs.fr/biotox)

Contact : [biotox@inrs.fr](mailto:biotox@inrs.fr)



## DEMETER



Documents pour l'évaluation médicale des produits toxiques vis-à-vis de la reproduction

Le guide Demeter est destiné aux médecins, en particulier aux médecins du travail, afin de les aider à évaluer le risque pour la reproduction lors d'expositions d'hommes ou de femmes à des produits chimiques en milieu professionnel.

Demeter contient des fiches synthétisant l'état des connaissances sur la reproductibilité.

[www.inrs.fr/demeter](http://www.inrs.fr/demeter)

Contact : [demeter@inrs.fr](mailto:demeter@inrs.fr)



# miXie

FRANCE

Une aide en ligne à l'évaluation du risque chimique en cas de multi-exposition : [www.inrs-mixie.fr](http://www.inrs-mixie.fr)

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

35  
ème

CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

INFORMATIONS



EUROPA ORGANISATION  
BY EUROPA GROUP

[www.medecine-sante-travail.com](http://www.medecine-sante-travail.com)  
[insc-cnmst@europa-organisation.com](mailto:insc-cnmst@europa-organisation.com)

19 allées Jean Jaurès, BP 61508, 31015 Toulouse  
Tél. : 05 34 45 26 45 - Fax : 05 61 42 00 09

CONTACT

INSCRIPTION

Julie ALBAGNAC  
Gestionnaire des Inscriptions  
[insc-cnmst@europa-organisation.com](mailto:insc-cnmst@europa-organisation.com)  
Tél. : 05 34 45 26 45

PARTENARIATS

Frédéric GRANDJEAN  
Responsable de Développement Commercial  
Tél. : 05 34 45 50 78 - Portable : 06 52 54 02 80  
[fgrandjean@europa-group.com](mailto:fgrandjean@europa-group.com)